

20/09/2016



SCIENTIFIQUES



CREATION DU SERVICE CENTRAL DE LA PTS

Le SNAPATSI a participé à la réunion organisée par M. Le DGPN, portant sur la création du Service Central de la PTS.

Ainsi, le Directeur Général de la Police Nationale a rappelé que si la réorganisation de la Police Technique et Scientifique est nécessaire, elle n'est pas due à des carences ou à l'inefficacité de ses personnels. Il a d'ailleurs rappelé la forte implication des services lors des attentats.



Les rapports d'audit (IGA-IGPN-IGGN d'une part et Cour des comptes d'autre part) aboutissent aux mêmes conclusions :

Un défaut d'organisation, un manque de lisibilité des structures, une multiplicité des acteurs, une inadaptation à la PTS de masse et un constat de doublons actuels d'activité.

Le Ministre a ainsi exigé de revoir le dispositif de la PTS dans son ensemble, avec la création du service central de la PTS.

Un préfigurateur sera nommé dans une quinzaine de jours, une équipe « projets » sera alors constituée, composée d'un haut fonctionnaire de la DCPJ et d'un haut fonctionnaire de la DCSP. Leur mission sera de définir la conception de la doctrine PTS et les priorités.

Après nomination d'un préfigurateur et de son équipe, un comité de suivi se mettra en place, auquel participera le SNAPATSI.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous informe !!!